

L'Express, 5.3.09

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le soleil, un énergisant dans la bataille



ÉNERGIE Le soleil pour éclairer la campagne électorale.

(ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

Votez solaire! Ou toute autre forme d'énergie renouvelable. Ce pourrait être le slogan de la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES), section Neuchâtel, qui a décidé de mettre son grain de sel dans les élections cantonales de ce printemps. L'association vient d'ouvrir un site internet pour les candidates et candidats à l'élection au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Celles et ceux qui argumentent de convictions énergétiques dans leur campagne sont invités à souscrire à la charte de la SSES-Neuchâtel. Charte qui contient sept options fortes pour défendre une politique énergétique concrète, tournée vers l'avenir.

«Dès lors que les campagnes 'verdissent', il paraît op-

portun de vérifier comment les élus respectent leurs engagements», juge Pierre Bonhôte, membre du comité et fier de revendiquer l'approche lobbyiste de la SSES-Neuchâtel. «Nous sommes aussi là pour aider les élus à prendre et à respecter leurs engagements», souligne Diego Fischer. Le président rappelle que la SSES avait déjà ouvert un site internet en 2007, lors des élections fédérales. Puis, l'an dernier, la section neuchâteloise en avait fait de même pour les communales 2008. «235 candidats de tous partis, sauf de l'UDC, s'étaient inscrits», rappelle Pierre Bonhôte. Le député socialiste sortant entend mesurer la portée de leurs actions vers le milieu ou les trois

quarts de la législature. La SSES-Neuchâtel réserve le même sort aux députés qui auront souscrit à l'engagement or ou argent de l'association. «La charte comporte sept points. Les candidats peuvent s'engager à en promouvoir déjà quatre ou directement les sept», explique Pascal Joseph, auteur du site web.

En clair, pour devenir un député ou conseiller d'Etat «compatible énergies renouvelables», l'appelé doit – sous peine de passer sous les fourches Caudines de la SSES – soutenir au moins quatre des sept positions suivantes de la charte: autonomie énergétique; mobilité douce ou orientée vers les transports publics; volonté politique (modulation de la taxe auto, soutien aux énergies renouvelables et progressivité des tarifs électriques); combattre les centrales à charbon; favoriser la production de courant vert; appui de la promotion économique aux entreprises concernées et soutien à la recherche et déve-

loppement. /ste

www.eNEergie.09.ch